

REUNION DU 9 AVRIL 2009

Le neuf avril deux mille neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Etaient Présents : M. Guy AMIOT, M. DECARITE Hubert, M. EUGENIE Christian, Mme HUBERT Chantal, Mme GAMACHE Isabelle, M. PASQUIER Roger, M. POLIDOR Christophe, M. POISSON Joël, Mlle BURET Elsa, Mme ENQUEBECQ Nathalie, M. GRANDIN Pierre, Mme JEAN Mireille

Etaient Absents excusés : M. LESERT Bernard, M. LE MARQUIS Laurent

Secrétaire de séance : M. POISSON Joël

Le compte rendu du 23 mars 2009 est approuvé à l'unanimité

Début de la séance : 18 heures 30

1 – PERSONNEL

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne un avis favorable pour permettre à la secrétaire de s'inscrire à la formation de rédacteur.

Le Conseil Municipal ne se prononce pas sur la création d'un poste de rédacteur pour l'instant.

2 – ECOLE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition du Conseil Régional concernant la distribution hebdomadaire d'une portion de fruit aux enfants des écoles. Le conseil municipal décide de consulter la directrice à ce sujet.

3 – MAIRIE

Suite à l'attribution des lots du marché de la mairie, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération prise durant la séance du 19 janvier 2009.

Attribution des lots :

Vu le nouveau code des marchés publics,
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 9 avril 2009,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité,

D'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Construction d'une mairie

*Lot 1 : Terrassements VRD
Entreprise : Ets MESLIN – BARNEVILLE CARTERET
Montant du marché : 61 487,00 € H.T*

*Lot 2 : Gros œuvre - carrelages
Entreprise : Ets FAUTRAT - LESSAY
Montant du marché : 95 223,70 € H.T*

- Lot 3 : Charpente bois
Entreprise : Ets DALMONT - VASTEVILLE
Montant du marché : 16 440,68 € H.T*
- Lot 4 : Couverture
Entreprise : Ets LAMACHE – SAINT JOSEPH
Montant du marché : 21 147,40 € H.T
Option n°2 : 8 214,00 € H.T*
- Lot 5 : Menuiseries extérieures
Entreprise : Ets REVEL – MARTINVEST
Montant du marché : 37 548,00 € H.T*
- Lot 6 : Menuiseries intérieures – Plâtrerie sèche - Plafonds
Entreprise : Ets REVEL - MARTINVEST
Montant du marché : 78 267,08 € H.T
Option n°2 : 5 351,50 € H.T*
- Lot 7 : Plomberie sanitaire
Entreprise : Ets MAISONNEUVE – STE MERE EGLISE
Montant du marché : 5 423,85 € H.T*
- Lot 8 : Electricité ventilation
Entreprise : Ets FAUVEL – ST MAURICE EN COTENTIN
Montant du marché : 35 266,35 € H.T
Option n°2 : 653,50 € H.T
Option n°4 : 277,00 € H.T*
- Lot 9 : Peinture – revêtement de sols collés
Entreprise : Ets PIERRE SAS - COUTANCES
Montant du marché : 17 334,77 € H.T*
- Lot 10 : Chauffage par géothermie
Entreprise : Ets ROBINE - BREHAL
Montant du marché : 33 444,71 € H.T*
- Marché de base : 401 583,54 € H.T
Options : 14 496,00 € H.T

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

4 – STADE

Attribution des lots : éclairage

Vu le nouveau code des marchés publics,
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 23 mars 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité,

D'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Eclairage du stade

- Lot 1 : Eclairage
Entreprise : Etablissements INEO - TOURLAVILLE
Montant du marché : 41 805,80 € H.T*

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

5 – SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal vote pour le renouvellement des subventions pour les associations hardinvastaises :

- Club de football : 300 euros
- A.J.L.F : 250 euros
- LOREHA : 270 euros
- A.P.E : 270 euros
- Chasseurs : 170 euros
- Anciens combattants : 170 euros
- CCAS : 1000 euros

Le conseil municipal vote une participation de 10 euros par enfant domicilié sur la commune effectuant la sortie scolaire à Guernesey au mois de mai.

6 – VOIRIE

La demande de subvention pour l'aménagement d'un cheminement piétons a été accordée.

7 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUVE ET DIVETTE

Monsieur EUGENIE fait un compte rendu du conseil communautaire du 26 mars 2009.

8 – FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE

La demande de participation financière concernant le fond d'aide aux jeunes en difficulté sera étudiée ultérieurement par le CCAS de Hardinvast.

QUESTIONS DIVERSES

9 – CEREMONIE DU 8 MAI.

La cérémonie du 8 mai aura lieu à Hardinvast à 9 h 15.

La séance est levée à 20 h 40

Le Maire,

Le Conseil Municipal,